



## EXTRAIT DU REGISTRE DES

# Délibérations du conseil municipal

Séance du 1<sup>er</sup> août 2024

Nombre de conseillers :

- en exercice : 13
- présents : 9
- votants : 9

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 26 juillet 2024, s'est réuni le 1<sup>er</sup> août 2024 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de Florent SERRETTE, maire et avec Lydie CHANEZ pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Lydie CHANEZ, Gérard MUGNIOT, Marion BLONDEAU, Michaël FUMEY, Joël ALPY, Élodie MELET, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE.

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Camille BARBAZ, Sébastien GUILLAUME, Séverin PASKIEWICZ, Philippe SCHENCK.

---

**Objet : Bâtiment Centre bourg, convention d'indemnisation partielle  
des surcoûts exceptionnels de matières premières (lot 4 - Gros œuvre)**

La consultation du projet centre bourg s'est passée avant le bouleversement économique qui s'est manifesté par une hausse des prix des matières premières. Les entreprises ont subi cette hausse importante et en particulier celle du lot N°4 concernant le gros œuvre.

Ce surcoût a été évalué et justifié à hauteur de 37 000 € par l'entreprise GCBAT. La commune a consenti une indemnité de 15 000 € HT soit 18 000 € TTC. Il est proposé ce soir une convention d'indemnisation de ce montant au conseil municipal.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité cette indemnisation et charge M. le Maire de la signature de la convention et d'établir le mandat correspondant à l'entreprise GCBAT.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Florent SERRETTE